



Extract of Education et Devenir

<http://educationetdevenir.fr/spip.php?article1175>

Séminaire de l'OZP le 7 décembre 2013

- Actualités et Contributions - L'actualité vue par E&D -

Publication date: mardi 10 décembre 2013

Copyright © Education et Devenir - Tous droits réservés

Séminaire de l'OZP

07-12-2013

- Les enjeux des fonctions spécifiques de l'éducation prioritaire -

L'objectif majeur est de réunir ces professions pour une réflexion à l'heure des assises de l'éducation prioritaire.

- Introduction -

L'éducation prioritaire revient de loin. En 2007, il avait été proclamé son « dépôt de bilan », ceci sans évaluation. Or, dans le cadre de la refondation de l'école, une place est également offerte à une refondation de l'éducation prioritaire. L'OZP a pu s'investir au sein de l'atelier « une école plus juste », des consensus ont émergé et constituent désormais la base :

- Nécessité d'une éducation prioritaire ;
- Une politique territoriale ;
- Améliorer les apprentissages au moyen de partenariats et de projets impliquant la communauté éducative dans son plus large ensemble ;
- Clarifier voire supprimer le mille-feuille nuisant au pilotage ;
- Renforcer le pilotage national ;
- Développer les réseaux ;
- Renforcer les fonctions de coordinations.

Les travaux ministériels sur les programmes et sur l'évolution du métier d'enseignant constituent un ensemble dans lequel est inscrit l'évolution de l'éducation prioritaire.

Cinq points prioritaires :

- Organisation de stages inter-degrés sur sites afin de permettre des rencontres entre équipes ;
- Reconnaissance des nouvelles professionnalités ;

- Transmission de consignes fortes aux DASEN ;
- Relance des CAREP (Centre Académique de l'Education Prioritaire) ;
- Etudier la question du temps de service.

- D. Bargas pour E. Laporte -

E. Laporte, DASEN du Val-de-Marne est excusée et D. Bargas assurera la lecture des notes transmises par E. Laporte.

1. Ensemble des fonctions spécifiques et ce qui les réunit.
2. Enjeux de ces fonctions et ce qui les rend indispensables.
3. Conditions et leviers pour la réussite des élèves.

1. L'éducation prioritaire demande des qualités managériales et humaines différentes. Mais ces fonctions ne sont pas à l'abri de certaines dérives : risque de bureaucratisation.

Ceci provoque plutôt des fonctions d'organisation, tandis que des fonctions d'initiatives restent à développer.

L'idée n'est pas, en créant une sorte de super professeur, de décharger les collègues de leurs responsabilités ni de leurs missions initiales. Le risque serait alors d'externaliser problèmes et prises en charge.

Les manques de cadrage, d'accompagnement et de pilotage peuvent impliquer des missions « fourre-tout », ce qui engendre des situations très diverses sur le terrain.

2. Des missions pourtant indispensables.

Ce sont des passerelles entre l'intérieur et l'extérieur. Elles peuvent ainsi mieux assurer la mise en place des compétences du socle, en favorisant le travail d'équipe.

Les bénéfices des co-interventions sont à souligner.

3. De meilleures définitions pour des attentes plus lisibles.

Des lettres de missions seraient à leur confier pour une meilleure lisibilité.

Formations initiale et continue sont à développer au même titre que l'accompagnement par les corps d'inspection : à eux de donner l'exemple en mettant plus « les mains dans le cambouis ».

Au minimum, il conviendrait d'utiliser les ressources internes et locales sur site, et cela pourrait être poussé plus encore par le système central en donnant un cadre national.

Ce type de postes doit être profilé, malgré les résistances.

Enfin, il appartient à ceux qui ont la charge de ces fonctions spécifiques de les faire vivre en profitant d'une autonomie pour construire des initiatives.

Les ateliers :

1 - Le réseau pour assurer la continuité éducative ;

2 - Les fonctions spécifiques dans le collectif des professionnels ;

3 - Les relations avec les parents, les collectivités et les associations.

- Conclusion de l'OZP -

Ces fonctions sont spécifiques à l'éducation prioritaire. Elles pourraient irriguer l'ensemble de l'éducation nationale.

Enfin, l'éducation prioritaire ne doit pas être à côté de l'éducation nationale, mais bien incluse en son sein. L'éducation prioritaire doit rester provisoire. Sa carte doit donc être mise en corrélation avec la carte de la ville, tout en prenant en compte les critères sociaux et scolaires de l'éducation nationale.

L'éducation prioritaire est bien vivante malgré les aléas : elle invente et continue d'inventer des réponses aux problèmes posés grâce à la mise en oeuvre d'une intelligence collective.

Le développement de l'exercice de la citoyenneté dans les écoles et les établissements est fondamental. L'amélioration du climat scolaire doit être poursuivie pour faire de l'école un laboratoire de construction de la démocratie.

Les équipes doivent s'inscrire au sein d'un collectif professionnel à attendre grâce aux partenariats. Mieux se centrer sur la pédagogie est un objectif majeur : c'est le coeur du métier. La réelle mise en oeuvre des cycles est attendue.

Les fonctions spécifiques sont indispensables au bon fonctionnement de l'école.

Pour réussir tout ceci, un pilotage national, qui ne soit pas une coordination de recteurs, est absolument nécessaire. La gestion des ressources humaines, au moins en éducation prioritaire, doit être améliorée.

Un travail de mémoire est à cultiver : dans les établissements, dans les réseaux, au sein des territoires. L'éducation prioritaire peut-être vue comme une préfiguration de l'éducation nationale : le système doit se transformer, l'enjeu est capital.